

Tarifs pour l'UAPE des Vacances

Revenu déterminant annuel		Tarif pour une journée repas compris
		1P - 6P
jusqu'à	84 000	50.00
jusqu'à	120 000	70.00
jusqu'à	198 000	90.00
dès	198 001	90.00

Les tarifs sont plafonnés en relation avec le coût horaire moyen de la prestation pour le réseau REBSL, soit au-delà du revenu déterminant de CHF 198'000 et plus.

**Rabais de fratrie:** 20% sur l'ensemble des prestations pour les enfants de 0 à 12 ans, déduit à la facturation, sur les montants ci-dessus

**Calcul du revenu déterminant:**

1er salaire (y compris 13ème et bonus)	100%
2ème salaire (y compris 13ème et bonus)	50%
Pension(s) touchée(s)	Ajoutées
Pension(s) versée(s)	Déduites
Allocation(s) familiale(s)	Pas prises en compte

**Exemple de calcul :** Un parent place un enfant de 6 ans, deux journées par semaine. Son revenu est de CHF 118'000 par an.

**CHF 70.00 (tarif journée) x 2 (nb de jours) = CHF 140.00/semaine, y. c. les repas**

La grille donne un aperçu du tarif journalier. Seul le montant figurant sur le contrat de placement, adapté à la fréquentation, fait foi.

Tarifs en CHF en vigueur dès le 1er janvier 2025  
Selon décision de la Direction du 12.12.2024